

LITUANIE ET LETTONIE, UN ENJEU POUR LA DÉFENSE EN EUROPE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Pays Baltes en Lituanie et en Lettonie

Du 22 au 26 septembre 2019

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Pays-Baltes, conduite par M. Olivier Henno, président, et composée de M. Édouard Courtial, président délégué pour la Lettonie, et de M. Jacques Bigot, vice-président du groupe, s'est rendue en Lituanie et en Lettonie, du 23 au 26 septembre 2019. Cette mission a permis à la délégation de s'entretenir avec de nombreux responsables politiques, tant parlementaires que gouvernementaux, mais également économiques afin de mieux appréhender le dynamisme de la région.

Mmes Claire Lignières-Counathe et Odile Soupison, respectivement ambassadrice de France en Lituanie et ambassadrice de France en Lettonie, ont accompagné la délégation tout au long de la mission.

I. La Lituanie, un partenaire essentiel à la frontière Est de l'Europe

La délégation a réalisé trois entretiens au Parlement : avec le **président du Seimas, M. Viktoras Pranckietis** ; avec des membres des **commissions des Affaires étrangères et des Affaires européennes** (M. Gediminas Kirkilas, ancien Premier ministre, MM. Audronius Ažubalis et Juozas Bernatoniš, anciens ministres, M. Egidijus Vareikis, vice-président de la délégation lituanienne à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et M. Žygimantas Pavilionis) ; et enfin avec des membres du **groupe d'amitié Lituanie-France** (M. Darius Kreivys, président, et Mmes Vilija Aleknaite-Abramikienė et Rūta Miliūtė).



De gauche à droite : Mme Claire Lignières-Counathe, ambassadrice de France en Lituanie, M. Édouard Courtial, M. Viktoras Pranckietis, président du Seimas, M. Olivier Henno et M. Jacques Bigot.

La délégation s'est également rendue au **lycée international français de Vilnius** et a rencontré des acteurs lituaniens du secteur des lasers. Un petit-déjeuner a réuni des membres de la chambre de commerce franco-lituanienne. Enfin, la délégation a visité **l'entreprise Roquette Amilina** à Panevėžys, en présence du maire.



A –Renforcer l’engagement européen au sein de l’OTAN en maintenant un dialogue avec la Russie

Le président du Seimas a remercié la France pour sa contribution depuis 2017 à la **mission Lynx** avec un détachement de 300 soldats interarmes, dont la mission est de renforcer la position de dissuasion et de défense de l’Alliance face au nouvel environnement de sécurité. Il a rappelé que la Lituanie consacrait 2 % de son PIB à la défense, dont 30 % à des acquisitions de matériel militaire. M. Viktoras Pranckietis a souhaité que le Président de la République, M. Emmanuel Macron, se rende prochainement en Lituanie, la visite programmée en août 2018 ayant dû être reportée. Il a par ailleurs convié le Président du Sénat, M. Gérard Larcher, à se rendre à Vilnius.

Les membres des commissions des Affaires étrangères et des Affaires européennes et le groupe d’amitié Lituanie-France ont également témoigné leur reconnaissance pour la contribution française à la défense lituanienne.

Dans le contexte du Brexit, les élus lituaniens ont plaidé pour le maintien d’une coopération étroite entre les pays membres de l’OTAN, en souhaitant éviter les doublons entre la défense européenne et l’organisation. Selon M. Kreivys, la Lituanie a besoin du soutien actif de ses partenaires pour assurer sa sécurité militaire et énergétique, notamment vis-à-vis de ses voisins biélorusse et russe.

Le président du groupe d’amitié s’est inquiété que la France ne cède à la tentation de répondre aux demandes russes, estimant que la relance du dialogue avec la Russie aurait accentué les tensions avec l’Ukraine.

En réponse, les sénateurs ont exposé l’enjeu que représente le renforcement de l’influence européenne au sein de l’OTAN, ainsi que l’intérêt de la mutualisation des dépenses pour la défense européenne, en particulier dans la période d’incertitude actuelle. Ils ont fait valoir que l’absence de dialogue avec la Russie constituerait un danger, les Européens devant rester unis dans leur approche de la Russie, afin de peser davantage dans notre relation avec elle.

B- Assurer la sécurité énergétique de la Lituanie

Tous les interlocuteurs de la délégation ont insisté sur les dangers que représente la centrale nucléaire d’Astravets en Biélorussie, construite sur une zone sismique, et dont le combustible devait être chargé en octobre. Rappelant que tout rapprochement avec la

Biélorussie est conditionné à la mise en œuvre des recommandations issues des « *stress tests* » effectués il y a un an et à une réelle transparence de la part de Minsk, ils ont estimé que l’expérience française dans ce domaine serait la bienvenue.

Selon M. Pranckietis, les liens énergétiques étaient les seuls qui rattachaient encore la Lituanie à la Russie. D’ici 2025, a-t-il indiqué, le réseau électrique lituanien ne dépendra plus du système Brell (système d’énergie unifié de la Lituanie, la Lettonie, l’Estonie, du Biélorusse et de la Russie), grâce à la synchronisation avec les réseaux de l’Union européenne.

Enfin, il a été rappelé que la Lituanie disposait d’une expérience significative de transition écologique dans le domaine du chauffage urbain, dont 70 % est assuré par la biomasse.

C- L’instauration d’un État-providence grâce à une réforme fiscale

L’agriculture représente 7 % du PIB et 12 % de la population active. La situation économique des agriculteurs lituaniens est satisfaisante.

Le gouvernement lituanien souhaite conforter les secteurs à haute valeur ajoutée (biotechnologies, lasers, technologie financière). La Lituanie dispose d’une main d’œuvre qualifiée (70 % des jeunes font des études supérieures), mais qui a tendance à émigrer pour travailler à l’étranger. M. Gitanas Nausėda, Président de la République de Lituanie, élu le 29 mai 2019, souhaite mettre en place un État-providence dont le financement passera notamment par la suppression des niches fiscales et par la substitution d’un impôt progressif à l’impôt actuel, qui ne comprend que deux tranches. Les réformes structurelles, votées au printemps 2018 (retraites, système de santé, innovation, économie grise, fiscalité), sont en cours d’application.

D- Visite de l’entreprise Roquette Amilina

L’entreprise Roquette-Amilina de Panevezys, qui produit essentiellement de l’amidon à partir du blé, est détenue à 69 % par Roquette et à 30 % par le Dr. Danas Tvarijonavičius, qui dirigeait Amilina au moment du rachat d’une partie de sa société par Roquette en 2011.

Pour mémoire, le groupe français Roquette est passé au cours des dix dernières années du statut d’entreprise de taille intermédiaire à celui d’entreprise d’envergure internationale. Le chiffre d’affaires global de Roquette s’élève à 3,5 milliards d’euros. L’entreprise emploie 8 600 personnes dans 100 pays. La société, qui publie 40 nouveaux brevets par an, investit dans la production de protéines végétales

appelées à concurrencer les protéines animales.

La production de blé en Lituanie est de 4 millions de tonnes, dont 1 million destiné au marché lituanien. À l'époque soviétique, les kolkhozes lituaniens produisaient au maximum 0,8 million de tonnes de blé. Après l'adhésion du pays à l'Union européenne en 2004, la production a augmenté de 2,1 millions de tonnes à 3 millions de tonnes en 2012, puis 4 millions de tonnes depuis 2015. La production agricole est très concentrée : la surface moyenne des exploitations en Lituanie serait de 250 ha.

La société Roquette-Amilina est attentive aux questions environnementales. Elle aide les céréaliers lituaniens à régénérer leurs sols en plantant des légumineuses afin de récupérer de l'azote. L'entreprise travaille en « circuit court », l'usine produisant à 95 % son électricité, d'origine renouvelable. Elle arrive en deuxième place au niveau national en matière de niveau de salaires, après la société de transport allemande Cargo Schmitz. La société est notamment impliquée dans la production de plastiques à base d'amidon, un produit qui pourrait être au moins en partie biodégradable. Elle dépense plus de 1% de son chiffre d'affaires dans la formation, en lien avec les lycées et l'université. Le taux de rotation dans l'entreprise est l'un des plus faibles de la région. Le maire de Panevėžys s'est félicité de ces bonnes pratiques. Mais le bilan carbone de la société pourrait être amélioré. En effet, la production est acheminée par camions (Lituanie, Biélorussie, Pologne), compte tenu des ruptures de charge dans le transport ferroviaire. La situation devrait changer avec la future ligne à grande vitesse Rail Baltica, qui passera par Panevėžys.

II. Rencontres en Lettonie

Les sénateurs ont mené plusieurs entretiens avec les parlementaires lettons. Ils ont ainsi rencontré Mme Beitnere-Le Galla, vice-présidente de la Saeima et présidente du groupe d'amitié Lettonie-France, M. Rihards Kols, président de la commission des Affaires étrangères, Mme Vita-Anda Terauda, présidente de la commission des Affaires européennes, Mme Dana Reizniece-Ozola, membre de cette commission et membre de la délégation lettone à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ainsi que des membres du groupe d'amitié Lettonie-France. Les sénateurs ont également rencontré Mme Linda Liepina et M. Vitalijs Orlovs.



De gauche à droite : Mme Odile Soupison ambassadrice de France en Lettonie, MM. Édouard Courtial, Jacques Bigot et Olivier Henno, Mme Beitnere-Le Galla, présidente du groupe d'amitié Lettonie-France, Mme Linda Liepina et M. Vitalijs Orlovs, membres du groupe d'amitié

La délégation s'est également entretenue avec M. Ēriks Eglītis, secrétaire d'État au ministère de l'Économie, M. Janis Sarts, directeur du centre d'excellence OTAN STRATCOM, M. Dins Merirands, sous-secrétaire d'État au ministère des Transports, M. Ignas Degutis, directeur adjoint de Rail Baltica, ainsi que M. Gints Jegermanis, directeur Europe (relations bilatérales) au ministère des Affaires étrangères.



De gauche à droite : Mme Odile Soupison M. Édouard Courtial, M. Ēriks Eglītis, secrétaire d'État au ministère de l'Économie, MM. Olivier Henno et Jacques Bigot

Les interlocuteurs de la délégation ont fait part de leur préoccupation après la réintégration de la Russie à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). Mme Reizniece-Ozola a rappelé le rôle de l'APCE dans la défense des droits de l'Homme. L'Assemblée se serait écartée de ses principes fondateurs en réintégrant la Russie sans concession et risque de mettre en péril la réputation du Conseil de l'Europe. De plus, les autorités russes auraient interprété ce retour comme une victoire, alors qu'aucune amélioration n'aurait été observée en Ukraine ou dans la société russe.

De même, le discours du Président de la République à la Conférence des ambassadeurs, évoquant une « Europe de Lisbonne à Vladivostok », a suscité des

inquiétudes, compte tenu de l'histoire de la Lettonie. Les interlocuteurs de la délégation ont dit comprendre la nécessité de maintenir un dialogue avec la Russie, tout en appelant à une certaine prudence.

Les sénateurs ont insisté sur la défense du multilatéralisme et la nécessité de dialoguer sans naïveté avec la Russie, afin d'éviter qu'elle ne se rapproche de la Chine.

A- Quelles orientations pour l'Union européenne ?

Les échanges avec la commission des Affaires européennes ont principalement porté sur le cadre financier pluriannuel (CFP) et sur l'État de droit. Sur le CFP, les parlementaires lettons ont exposé leurs priorités : fonds de cohésion, afin d'améliorer la convergence, et politique agricole commune (PAC), afin d'obtenir une répartition plus équitable des financements. Ils se sont dits en outre préoccupés par la mise en cause de l'indépendance de la justice en Pologne et en Hongrie.

Le président de la commission des Affaires étrangères a fait part de sa réticence vis-à-vis du concept d'une Union européenne à plusieurs vitesses ou à plusieurs cercles. Lorsque l'unanimité est prévue par les traités européens, notamment en matière de sécurité et de défense, cette règle doit impérativement être respectée, même s'il est possible que certains États soient davantage spécialisés sur un sujet, par exemple les États baltes sur le Partenariat oriental ou la France et le Royaume-Uni sur la Défense, a-t-il estimé. M. Kols a indiqué également que la population lettone se sentait éloignée des prises de décision au sein de l'Union européenne, mais a salué l'expérience acquise par le Premier ministre letton au Parlement européen dans les processus de négociation.

B- Relations bilatérales

Le ministère des Affaires étrangères a souligné la nécessité de poursuivre le cycle des commémorations du centenaire de la Lettonie, comprenant l'exposition au Musée d'Orsay sur le symbolisme balte en 2018 et la célébration du centenaire de la libération de Riga en 2019, jusqu'au 30^{ème} anniversaire de la reconnaissance juridique de la Lettonie en janvier 2021.

Un accent tout particulier a par ailleurs été mis sur le développement de la langue française en Lettonie. Le ministère letton des Affaires étrangères souhaite la mise en place de cours de français dans les établissements scolaires, avec le soutien de l'Institut français.

À l'occasion des échanges au ministère de l'Économie et au ministère des Transports, les différents interlocuteurs lettons ont insisté sur les possibilités d'échanges d'expériences et de coopérations bilatérales dans des domaines à fort potentiel de développement tels que l'énergie verte ou l'intelligence artificielle. Le secteur des transports a été tout particulièrement évoqué, avec le développement de la compagnie aérienne Air Baltic, dont les besoins d'élargissement de la flotte ont été soulignés, et les perspectives en matière de logistique de transit ferroviaire, tant vers l'Asie que dans le contexte du projet Nord-Sud Rail Baltica de train à grande vitesse, dont l'importance pour les entreprises françaises a été rappelée.

Cette mission a permis à la délégation de constater le dynamisme de ces deux jeunes États européens, mais aussi la façon dont leur passé soviétique continue de peser sur leur vision de la défense en Europe.

Composition de la délégation



M. Olivier HENNO
Président du groupe
Sénateur du Nord
(UC)



M. Édouard COURTIAL
Président délégué pour la Lettonie
Sénateur de l'Oise
(Les Républicains)



M. Jacques BIGOT
Vice-président du groupe
Sénateur du Bas-Rhin
(Socialiste et républicain)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_616.html